

Sommaire :

- Le mot de la Présidente
- Le blog AAPEELA de Ferdinand Buisson
- La Caisse des écoles
- Le site de l'AAPEELA fait peau neuve
- Rythmes scolaires
- « Présence des parents » en ligne

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Voici le mois de juin et un nouveau numéro de notre journal.

C'est la dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire et pour beaucoup d'élèves cela signifie l'arrivée prochaine des examens, une période de stress pour eux mais aussi pour leurs parents.

Je souhaite à tous de bonnes révisions et beaucoup de réussite.

Qui dit fin d'année, dit vacances et ensuite, nous nous retrouverons pour une nouvelle année scolaire mais avant tout, il y a déjà tant de choses à faire à la rentrée, que je demande aux têtes de liste qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas reprendre en septembre, de commencer à prospecter autour d'elles pour trouver leur successeur.

Cette fin d'année est aussi très importante car dès la rentrée prochaine, nous allons passer, pour les maternelles et les élémentaires, à la semaine de 4 jours ½.

Cette réforme de l'organisation du temps scolaire a demandé sur la ville de nombreuses consultations, des réunions, beaucoup de discussions. Il a été très difficile de trouver une solution qui convienne à tout le monde, néanmoins ce sera mis en place et je vous fais un topo du dernier rendez-vous que j'ai eu avec M. Le Bourhis et Mme Riva.

Bonne lecture !

La Présidente
Marie-Laure Laglenne



Jun
2014

Un autre blog de parents AAPEELA

Le blog des écoles de
Ferdinand BUISSON

Cette année scolaire, la nécessité de communiquer rapidement des informations aux parents, de récolter leurs opinions s'est faite particulièrement criante à cause de la réforme des rythmes scolaires. Nous devons pouvoir obtenir les opinions des parents rapidement car les délais pour donner nos avis suite aux consultations de la mairie étaient particulièrement courts.

Pour être réactifs dans l'information, plusieurs outils sont possibles. Le mailing ne donnait pas satisfaction car tous les parents ne sont pas d'accord pour donner leurs adresses. Nous avons donc opté pour le blog, plus simple qu'un site internet à mettre en place. Ce blog a été fait à l'échelle de l'association AAPEELA pour les deux écoles maternelle et élémentaire. Nous avons associé la maternelle et l'élémentaire car cela diminuait la charge de travail pour la mise en place et parce que beaucoup de parents ont des enfants dans les 2 écoles. La FCPE a elle aussi un blog donnant des informations similaires, complémentaires mais nous avons nos spécificités et nos opinions spécifiques.

AAPEELA - Groupe scolaire Ferdinand Buisson (Antony)

Association des parents d'élèves des écoles, collèges et lycées d'Antony pour les écoles maternelle et élémentaire Ferdinand Buisson

Accueil Les écoles Vie des écoles Contacts AAPEELA

Le lien a été fourni par mail, par papier, à l'oral en discutant avec les parents, s'est transmis de parents en parents. Ceci a été facilité par la possibilité de trouver le blog en tapant des mots-clés sur Google. Le lien a aussi été donné à la mairie ainsi qu'au personnel des écoles (enseignants, ATSEM...).

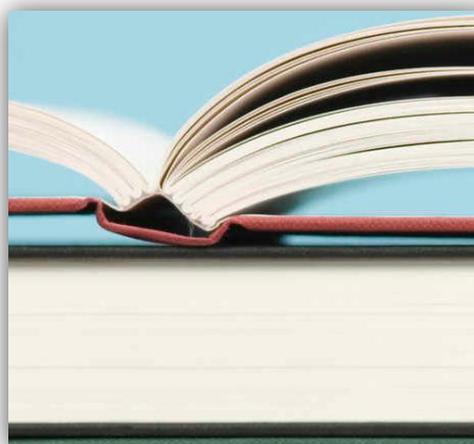
La mise en place a débuté en octobre. La première étape a été de s'informer sur les façons de s'y prendre. Il s'avère qu'il existe beaucoup d'hébergeurs qui proposent des outils clés en main. Nous avons choisi Blogspot ou Blogger. Il a fallu créer une adresse Gmail que nous utilisons aussi pour nos mailings. La deuxième étape est la mise en place de l'architecture, le choix des pages. Nous nous sommes inspirés de ce qui a été fait au Noyer Doré (un accueil avec la liste des articles, une page sur la vie des écoles, une page sur les écoles : enseignants..., une page avec les contacts...). Ces pages sont modifiées régulièrement pour des ajouts mais leurs structures sont fixes. Ce qui change le plus ce sont les articles publiés. La charge de travail est surtout à ce niveau. Il s'agit de rédiger régulièrement des articles sur les débats pour les rythmes et autres sujets, de mettre les comptes rendus de conseils en ligne. L'animation du blog est surtout à ce niveau. Cela demande une régularité et une discipline. Il peut aussi être utile d'informer régulièrement les parents de la mise en ligne de nouveaux contenus.

Toutefois, techniquement, c'est à la portée de tous car très convivial. Il suffit de se laisser guider. Par ailleurs, sur internet il y a des aides très bien faites (site commentcamarche.net et autres). Il suffit souvent de poser sa question sur Google pour trouver de l'aide. Une de mes interrogations a été sur la possibilité de joindre des documents Word, PDF (comptes rendus...) mais c'est assez facile. Il suffit de mettre ses fichiers sur Google docs avec le compte Gmail utile dans ce cadre) et de mettre le lien dans l'article en le rédigeant (touche « associer »). L'outil « formulaires » de Google docs nous a aussi été très utile pour mettre en ligne un sondage à l'intention des parents sur les rythmes scolaires qui est ensuite très facile à dépouiller. Vraiment les outils Blogspot, Google docs sont faciles à utiliser même pour des novices.

Le site permet aussi d'avoir les statistiques et de désactiver ses propres consultations. On peut connaître le nombre de pages vues (ici plus de 1000), les dates de consultation massives, l'origine des consultations...). Les personnes peuvent laisser des commentaires mais à ce niveau c'est calme plat. Je crois que les parents n'ont pas le temps ou ne se sentent pas assez libres donc il y a du travail à faire à ce niveau. D'ailleurs il faut être aussi vigilants pour enlever vite les commentaires (rôle de modérateur) qui pourraient poser problèmes (calomnies...) d'où la nécessité de la régularité dans l'entretien du blog. Il faut aussi penser à faire référencer le blog pour sa visibilité. On peut l'enregistrer sur Google (moteur de recherche très utilisé). L'important est que des mots clés important apparaissent dans le titre du blog, que vous mettiez des articles régulièrement,

J'espère que cet article vous donnera l'envie de vous lancer dans l'aventure du blog pour vos écoles.

C'était le but recherché. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me consulter.



Vie de l'école maternelle

vendredi 19 décembre 2013 : fête de Noël (pour les enfants)
vendredi 31 janvier 2014 : spectacle "Ratatouille, Tignasse et Compagnie"
samedi 1er février : portes ouvertes pour toutes les classes de 9h30 à 11h30 (remise des livrets cl. 1, 2 et 3 de 9h à 11h30) avec café des parents
samedi 8 février : répétition des danses de la fête de fin d'année
jeudi 20 mars 2014 : carnaval "Bal de la Mer"
lundi 19 mai 2014 : spectacle "Même pas peur ... ou presque"
samedi 14 juin 2014 : remise des livrets de 9h00 à 11h30 pour les moyens et grands
samedi matin 21 juin 2014 : bal avec "La Faribole", fête de l'école avec tombola

Christine LONGIN
Tête de liste de la maternelle
Ferdinand BUISSON

Voici le lien : <http://aapeelafbuisson.blogspot.fr/p/calendrier-des-ecoles.html>

LA CAISSE DES ECOLES

Qui, quoi, comment pourquoi ?

La caisse des écoles

La caisse des écoles est un organisme public municipal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

Elle est composée d'élus de la ville, de représentants de la société civile et de représentants institutionnels (dont des parents d'élèves). Des conseils d'administration ont lieu plusieurs fois par an.

La principale mission de la caisse des écoles est le suivi du dispositif de réussite éducative.

Le dispositif de réussite éducative à Antony

Le *Plan de cohésion sociale* (dit *plan « Borloo »*) de 2005 comporte, dans sa rubrique « égalité des chances », un volet concernant la création de dispositifs dits de « réussite éducative » visant à améliorer l'égalité des chances dans les quartiers défavorisés au niveau de l'enseignement.

La réussite éducative est ainsi un dispositif de prévention et d'accompagnement qui s'adresse aux jeunes âgés de 2 à 16 ans et à leurs familles.

À Antony, les quartiers visés par le dispositif sont ceux du Noyer Doré et d'Anatole France, historiquement situés en ZEP (zone d'éducation prioritaire), et faisant désormais partie du RRS « réseau de réussite scolaire ». Les établissements concernés par le dispositif de réussite éducative sont donc les groupes scolaires Noyer Doré et Anatole France, l'élémentaire Pajeaud ainsi que les collèges Henri-Georges Adam, Anne Frank et Descartes. Depuis l'année 2010/2011, sur demande de la directrice, la maternelle Dunoyer de Segonzac a intégré le dispositif.

Financé par l'État et la Ville, coordonné par Brigitte Mariani et porté par un travail de liaison entre les nombreux partenaires locaux (Éducation Nationale, PMI, CAF, structures associatives, psychologues...), le dispositif antonien s'organise de la façon suivante : les enseignants et directeurs d'école repèrent puis signalent les enfants – ou les familles – ayant besoin d'un soutien, qu'il soit d'ordre comportemental, éducatif, scolaire, de santé ou social. Le référent de la réussite éducative met ensuite en lien les familles et le réseau de partenaires, afin de faire entrer l'enfant dans un parcours de réussite éducative. Celui-ci comprend trois phases :

♣ le « suivi principal » qui correspond à la mise en place d'un parcours individualisé avec l'enfant (orientation vers des psychologues, des structures associatives ou médicales adaptées...) qui peut durer de quelques mois à plusieurs années ;

- ♣ la « mise en observation » qui concrétise une amélioration de la situation de l'enfant ;
- ♣ la « sortie » du dispositif qui peut être positive ou négative, suivant que le parcours a été un succès ou non.

Lors de l'année scolaire 2012/2013, les situations de 208 enfants ont été évoquées en cellules de veille.

Focus sur le conseil d'administration du 29 avril

♣ Préambule :

- Du fait de la tenue en parallèle d'un conseil d'administration d'Antony Habitat, plusieurs membres sont absents, en particulier le maire Jean-Yves Sénant et Brigitte Mariani, coordinatrice du dispositif de réussite éducative.

L'absence de Brigitte Mariani est fort regrettable car les questions en lien avec la réussite éducative n'ont pu avoir que des réponses superficielles.

- Suite aux élections municipales, les conseillères municipales Françoise Quinzin et Anne Fauret sont désormais membres.
- Les parents d'élèves regrettent que la municipalité n'ait pas communiqué de compte-rendu pour 2 des 3 derniers conseils d'administration. Il manque en particulier le compte-rendu du conseil du 6 décembre consacré aux rythmes scolaires pour lequel l'AAPEELA a fait son propre compte-rendu. La mairie répond que ces comptes-rendus n'ont pas été réalisés par manque de temps et qu'ils devraient être rédigés bientôt.

♣ Objet principal de ce conseil d'administration : vote du budget

- Exercice 2013 : budget de 220 861 euros
- Exercice 2014 : budget de 208 730 euros soit une baisse de 12 131 euros due à la baisse de subventions de l'état. La ville d'Antony a plutôt été épargnée par la baisse en comparaison des autres dispositifs de réussite éducative.

Les parents d'élèves ont eu des questions sur l'attribution de ces 208 730 euros (associations subventionnées, actions, etc.). Comme la coordinatrice du dispositif de réussite éducative était absente, ces questions n'ont pas eu de réponse ; la mairie les a notées et a précisé qu'elle y répondrait dans les prochaines semaines.

L'attribution des subventions dans le cadre du contrat de réussite éducative pour l'année 2014 est approuvée : 5 voix pour, 5 abstentions (les 5 représentants des parents d'élèves), 0 contre.

♣ Carte scolaire pour la rentrée 2014

- 2 fermetures de classe maternelle : 1 à André Pasquier, 1 à Val-de-Bièvre
- 1 ouverture de classe maternelle à André Chénier
- 3 ouvertures de classe élémentaire : 1 à Dunoyer de Ségonzac, 1 à La Fontaine et 1 à André Pasquier
- 1 maître G (pour les problèmes comportementaux) en plus sur la circonscription
- Pour information, 1200 élèves supplémentaires sont prévus dans le département des Hauts de Seine

♣ Réforme des rythmes scolaires



- Beaucoup de points sont encore en suspens. La mairie indique qu'elle préfère travailler de son côté et disposer d'un projet suffisamment avancé avant d'échanger avec les différents acteurs. Aucun calendrier n'est communiqué.
- Les parents d'élèves regrettent de ne pas être associés au comité de pilotage tel que cela avait été évoqué.

Thierry GASPALOU
Représentant AAPEELA à la Caisse des Écoles

LE SITE DE L'AAPEELA FAIT PEAU NEUVE

Ca y est, nous avons enfin trouvé le temps d'actualiser notre site Internet.
Petit tour d'horizon :

- *Une adresse simple*
Le site a pour adresse <http://www.aapeela.fr>
- *Design et ergonomie*
Nous avons essayé de mettre un coup de jeune.
Nous avons utilisé des couleurs vives.

AAPEELA
ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES,
COLLÈGES ET LYCÉE D'ANTONY

ACCUEIL QUI SOMMES-NOUS ? ÉTABLISSEMENTS D'ANTONY CONTACT ESPACE ADHÉRENTS

Ecole

Point sur les rythmes scolaires

Article à écrire ! Quelqu'un va bien réussir à écrire un bel article !...

NOUVEAU SITE INTERNET
Ca y est, le nouveau site de l'AAPEELA est arrivé ! Nous avons essayé...

À venir

Conseil d'administration
Mardi 8 avril 2014 à partir de 20H30 dans l'espace Henri LASSON

Articles récents

Point sur les rythmes scolaires
Nouveau site Internet

Catégories

Actualité
Rythmes scolaires

Archives

mars 2014

- *Un site adapté à différents terminaux de lecture*



Vous pouvez consulter le site aussi bien avec votre ordinateur qu'avec votre smartphone ou votre tablette.

- *Un hébergement respectueux de l'environnement*



Les fichiers du site se trouvent sur des serveurs privilégiant des technologies écologiques réduisant les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

- *Contenu institutionnel*

Le site propose la communication institutionnelle de l'association : histoire, valeurs, structure, fonctionnement, actions, représentants de chaque école, etc.

AAPEELA
ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES,
COLLÈGES ET LYCÉE D'ANTONY

ACCUEIL QUI SOMMES-NOUS ? ÉTABLISSEMENTS D'ANTONY CONTACT

Notre histoire

En pleine crise de mai 68, beaucoup de parents soucieux de l'avenir du système éducatif, ont refusé la politisation envahissante dans les établissements scolaires. Des associations autonomes de parents d'élèves furent ainsi fondées spontanément dans de multiples points de France dont Antony, puis se regroupèrent, créant en juillet 68 : l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAAPE).

- *Contenu réservé aux adhérents AAPEELA*

Certains contenus sont réservés aux adhérents : comptes-rendus des conseils d'écoles, feuilles infos AAPEELA, comptes-rendus des réunions sur la réussite éducative, etc.

Exemple avec des comptes-rendus de conseils d'école en ligne :

Adolphe Pajeaud - Elementaire---2014-03-21 (246 Ko)	
Adolphe Pajeaud - Maternelle---2014-03-07 (44 Ko)	
Anatole France - Elementaire---2014-03-07 (69 Ko)	
Anatole France - Maternelle---2013-11-22 (92 Ko)	
Andre Chenier - Maternelle---2013-12-12 (22 Ko)	
Andre Pasquier - Elementaire---2013-12-12 (63 Ko)	
Blanguernon-Chenier - Elementaire---2014-03-04 (61 Ko)	

Tous les adhérents ont un compte sur le site <http://www.aapeela.fr> : votre login correspond à l'email communiqué à l'AAPEELA lors de votre inscription, et vous pouvez demander à recevoir votre mot de passe par mail via le site.

- *Articles*

Le site peut proposer des articles sur l'actualité, que ce soit sur des questions générales comme les rythmes scolaires ou bien sur des événements particuliers (bourse aux jouets dans une école précise par exemple). Le site AAPEELA au niveau de la ville n'a pas la même vocation que les sites animés au niveau de chaque école (<http://noyerdoreaapeela.blogspot.com>, <http://aapeelafbuisson.blogspot.com>).

- *Mise à jour du site*

Le dynamisme et la pertinence du site dépendent de chacun d'entre nous.

Si des personnes sont motivées pour écrire des articles, qu'elles n'hésitent pas !

Pour information, il existe deux façons pour ajouter / modifier du contenu sur le site :

- soit écrire un mail à contact@aapeela.fr
- soit le faire soi-même via la procédure décrite sur le site dans la section « Espace Adhérents » / « Modification du site » (seules les têtes de listes et les membres du conseil d'administration disposent des autorisations nécessaires)

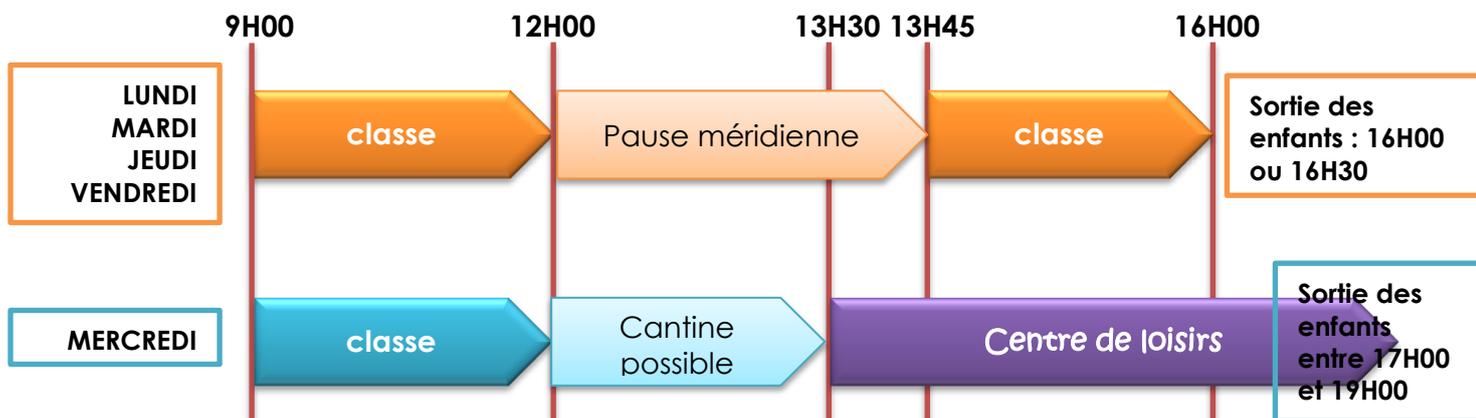
Dans un premier temps, il appartient à chaque tête de liste de mettre à jour la section « Établissements d'Antony » qui contient une présentation de son école, collège ou lycée. Ne manquez pas de le faire pour que notre site VIVE...

Thierry GASPALOU
Notre nouveau webmaster

Un grand merci à Thierry pour son travail et pour sa disponibilité !!

RYTHMES SCOLAIRES RENDEZ-VOUS AVEC M. LE BOURHIS ET MME RIVA

Je vous fais un petit rappel sur le schéma qui a été retenu suite à la dernière concertation des parents et des enseignants, schéma qui a été présenté dans le dernier BMO.



Les garderies du matin et du soir sont toujours en place ainsi que les études et l'EMS. La mairie continue à proposer des animations sur le temps scolaire.

Lors du rendez-vous, nous avons fait le point sur l'avancement de la mise en place de la réforme et je dois dire que nous avons terminé la discussion quand nous nous sommes tous retrouvés dans le noir. Cette conversation concernait essentiellement tout ce qui touche en premier lieu la mairie, donc au périscolaire. Un comité de pilotage a été mis en place en interne, un comité élargi sera convoqué en juin.

Toutes les écoles ont des attentes, des besoins différents, donc dans chaque école, une équipe de la mairie se déplace et rencontre les directeurs et les équipes enseignantes pour voir ce qui peut être mis en place au niveau des temps libérés.

Nous ne parlons plus de TAP, mais la mairie veut connaître les besoins des écoles pour regarder comment étoffer les activités existantes et voir ce qu'elle peut proposer quand il n'y a rien d'organisé, d'autant plus que les besoins ne sont pas les mêmes entre les maternelles et les élémentaires et d'une école à l'autre.

Les ateliers seront mis en place sur le temps de la pause méridienne qui est légèrement allongée.

En maternelle, on parle d'activités calmes ou sieste pour les petits.

En élémentaires, les ateliers seront proposés en rotation avec la cantine.

La mairie ne veut plus de « surveillants », elle travaille sur la mise en place d'une qualification avec des formations pour viser une pérennisation du personnel avec des contrats de travail à temps complet ou partiel mais surtout annualisés.

Elle veut aussi mettre en place un système de

correspondant mairie sur les temps périscolaires, qui aura pour tâche de coordonner, de régler les problèmes et de faire le lien avec le directeur de l'école.

Le 2 septembre, tout doit être mis en place pour la sécurité des enfants.

Nous avons essayé de poser toutes les questions possibles mais sur beaucoup de points, il reste des incertitudes et pour chaque point soulevé, une nouvelle question se pose.

Je vais essayer de vous donner les précisions que j'ai eues, mais il reste encore des points à rediscuter, ce que je ferai lors du futur rendez-vous avec la mairie.

Les enfants pourront sortir soit à 16h soit 16h30 comme maintenant, le problème de savoir ce que vont payer les parents sur ce créneau n'est toujours pas statué.

La mairie va essayer, pour l'EMS, que la prise en charge se fasse à partir de 16h jusqu'à 18h et pour le moment il n'y aura pas plus d'activités proposées par l'EMS et celles qui existent restent sur les mêmes créneaux qu'aujourd'hui.

Nous n'avons pas parlé de l'EMS du mercredi et de ce qui sera proposé.

Pour les maternelles, les enfants sortent aussi soit à 16h, soit à 16h30. Le goûter sera pris après 16h30 et sera inclus dans la garderie comme maintenant.

Le reste de la discussion a surtout tourné sur le mercredi, la cantine et le centre de loisirs.

Suite au dernier questionnaire, il ressort que :

50% des enfants de maternelle et 33% des élèves d'élémentaire fréquenteraient la cantine et le centre de loisirs le mercredi.

44% des enfants de maternelle et 35% des élèves d'élémentaire fréquenteraient régulièrement seulement la cantine.

Le gros souci de la mairie est de savoir s'il va falloir ouvrir toutes les restaurations dans toutes les écoles, voir même ouvrir toutes les écoles comme centre de loisirs, sachant qu'elle ne possède que 5 cars, qu'il va être difficile de faire des regroupements, des déplacements. Il y aura une sectorisation des centres de loisirs.

La mairie va devoir aussi faire un avenant au contrat de restauration vu que l'on passe à 5 repas par semaine.

Sur ce sujet, je dois dire que même si le schéma de la semaine présenté par la mairie ne plait pas à tout le monde, nous avons au moins obtenu que la cantine soit ouverte à tous le mercredi, même à ceux qui ne vont pas fréquenter le centre de loisirs. Dans beaucoup de communes, les mairies ont refusé d'ouvrir la cantine pour tous.

Par contre, un gros point noir nous fait râler et nous voulons en rediscuter prochainement.

Il concerne l'inscription au centre de loisir et à la cantine.

Vous allez recevoir une fiche d'inscription. Vous aurez un engagement pour l'année. Il y aura obligation de faire le trimestre mais avec une possibilité de se désengager à la fin d'un trimestre.

On s'inscrit en juin pour le premier trimestre (septembre-décembre), en septembre pour le second...

Cette inscription obligatoire ne concerne que le mercredi (cantine et CML), pour les autres jours, la cantine reste sur le même fonctionnement qu'aujourd'hui.

Le trimestre de cantine sera facturé sur le nombre de mercredi, par exemple 14 pour le premier trimestre.

Il y aura la possibilité de ne pas payer un repas pour enfant malade seulement sur envoi d'un justificatif médical présenté dans les 48h.

La mairie est très frileuse sur le mercredi ne sachant pas vraiment combien d'enfants vont fréquenter la cantine et/ou le CML, combien d'animateurs seront nécessaires sur ces créneaux, c'est pourquoi, pour le moment, elle fixe des règles très contraignantes pour les parents.

Tout ne peut être prévu un trimestre à l'avance dans une vie de famille. C'est pourquoi, avec les autres présidents d'association, nous allons en rediscuter pour essayer de faire assouplir le système.

Je sais que vous n'avez pas toutes les réponses aux questions que vous vous posez mais pour le moment, ce sont les seules informations que j'ai. Beaucoup de points restent à préciser et pour certains, la mairie n'a pas toujours la réponse.

J'aurai bientôt un autre rendez-vous, qui j'espère ne se finira pas dans le noir

MARIE-LAURE LAGLENNE

PRESENCE DES PARENTS

Pour accéder à « Présence des parents » en ligne :

- 1- Connecter-vous au site de l'UNAAPE (www.unaape.asso.fr) : cliquer sur l'onglet « bibliothèque »
- 2- Puis cliquer sur le pavé **Présence des Parents** *Lire la suite...*
- 3- Choisissez une parution
- 4- Renseigner les informations suivantes : **Utilisateur** : adherent **Mot de passe** : Un2aPe_pp159_201310

